



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81990>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-81990**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Régional de la Réunion

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent avis est une pré-information en vue du lancement dans le cadre du projet NRL phase 2, de la consultation d'entreprise du marché de travaux M21 - Dignes

Description : La deuxième phase de l'opération relative au tronçon Grande Chaloupe / La Possession, est composée d'un viaduc de 2500 mètres, des adaptations des digues permettant la jonction du viaduc et la réalisation du raccordement avec l'échangeur de la NRL à La Possession. Aussi, la présente consultation : marché M21 : « Dignes » pour l'aménagement des digues permettant le raccordement du viaduc à ses extrémités fait partie de marchés séparés de la construction des principaux ouvrages à venir.

Identifiant interne : 2025-DNRL-0894

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45243300 Travaux de construction de digues de mer

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : La Possession

Code postal : 97419

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Le projet de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) s'étend sur une longueur totale d'environ 12,5 km entre l'entrée Ouest de Saint-Denis et La Possession. Il a été déclaré d'Utilité Publique le 07 mars 2012. Cette nouvelle infrastructure routière a pour but de sécuriser la liaison entre Saint-Denis et La Possession, la route actuelle (RN1) située au pied de la falaise, étant soumise au risque d'éboulements et de chutes de blocs. Elle est ainsi située essentiellement en mer à l'écart de la falaise. Elle est conçue pour une durée de vie de 100 ans, notamment vis-à-vis de la contrainte maritime (houle cyclonique centennale). Elle est également conçue pour permettre l'intégration ultérieure (mode 2) d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) routier ou ferroviaire. Elle comprend l'aménagement de trois dispositifs d'échange à Saint-Denis (RN1-Barachois / RN6-Boulevard Sud), à Grande Chaloupe (desserte locale) et à La Possession (RD41 et entre Est du centre-ville). La première phase de l'opération relative au tronçon Saint-Denis / Grande Chaloupe, mise en service le 01 /03/2023, est composée de tronçons de digues d'une longueur totale d'environ 3500 mètres, d'un viaduc d'environ 5400 mètres, d'un viaduc d'environ 240 mètres à Grande Chaloupe et d'un barreau provisoire de raccordement de la digue D3 à la RN1. À titre indicatif, la construction des principaux ouvrages est réalisée par les marchés de travaux séparés suivants : - Le marché M21 : « Digues » pour l'aménagement des digues permettant le raccordement du viaduc à ses extrémités, - Le marché M23 : « Viaduc 2500 » pour la construction du viaduc de 2500 mètres, - Le marché M24 : « Raccordement des ouvrages de la Possession - Mise en service anticipée de l'échangeur », - Le marché M25 : « Raccordement du viaduc aux infrastructures en service », comprenant la réalisation des bassins d'assainissement BR5 et BR6, - Le marché M27 : « Signalisation verticale », - Le marché M28 : « Bassin et clôtures du BR7 », - Le marché M29 : « Équipements de Gestion de trafic / Énergie HT-BT ». Les travaux compris dans le présent marché sont relatifs à la section de la NRL et ses annexes comprises entre le PK 12,362 digue D5 et le PK 9,440 digue D3 hors viaduc. La localisation des travaux est représentée sur la vue en plan générale (Pièce B01.1). Le présent marché M21 concerne la reprise des deux musoirs existants désignés de la manière suivante : - Reprise du musoir de la digue 3 (notée D3), côté Grande Chaloupe ; - Reprise et allongement du musoir de la digue 5 (notée D5), côté La Possession. La coupe type ci-après permet de repérer les différents éléments concernés par le présent marché. Cette coupe type est théorique (qui ne définit donc pas la géométrie de l'ouvrage).

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pour une meilleure compréhension de l'objet de cette pré-information, des pièces sont mises à votre disposition sur cette même plateforme : plans digues - plans généraux - bathymétrie - planning - contexte géotechnique. Pour information, le point 3.1.3 ci-dessous concerne la durée de l'avis de pré-information : 3 mois

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 3 - Partie

3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

Titre : Le présent avis est une pré-information en vue du lancement dans le cadre du projet NRL phase 2, de la consultation d'entreprise du marché M21 - Digues

Description : Les travaux du marché M21 consistent à la reprise et à la finalisation des digues déjà existantes, D5 côté La Possession et D3 côté Grande Chaloupe, afin de permettre leur raccordement au futur viaduc. La digue qui supporte la route est de type digue à talus

surmontée d'un mur chasse-mer faisant office également de soutènement de la route. La carapace de la digue et le mur chasse-mer sont dimensionnés notamment pour résister aux sollicitations hydrodynamiques liées à des houles très exceptionnelles (jusqu'à une période de retour de 100 ans). La plateforme routière sur digue a une largeur de 34 mètres en section courante. Les travaux comprennent : 1) Démolition et déconstruction des ouvrages : - la dépose des déblais -le démontage des gabions, - le démontage, l'évacuation et le stockage des enrochements constituant le tapis anti-affouillement, - le démontage, l'évacuation et le stockage des enrochement en pied de digue et au niveau de la baignoire, - le démontage, l'évacuation et le stockage des blocs artificiels (BCB, BCR, Tétrapodes, Acropodes), - le démontage, l'évacuation et le stockage des sous couches de carapace et du filtre, - la démolition et l'évacuation du béton de la voie de service, - le démontage des murs chasse mer en béton armé et béton de propreté, 2) Structure inférieure de la digue : - le déblai de souille et évacuation des matériaux dans une zone de dépôt en mer à proximité du chantier, - les fournitures, chargements et déchargements, transports, stockages et reprises sur stock (y compris des matériaux réutilisés) des remblais/filtres, enrochements, - la fabrication, le stockage et le transport des blocs artificiels monocouche (y compris des blocs réutilisés), - la pose d'enrochements d'assise de butée de pied et de tapis anti-affouillement, - la mise en oeuvre du remblai de noyau de digue, - la mise en oeuvre du remblai de soubassement de digue à l'arrière du noyau, - la pose des enrochements de la butée de pied, - la pose des enrochements de la couche filtre de sous-couche de carapace, - la pose des enrochements de sous-couche de carapace, - la pose des blocs de carapace en béton, -la fourniture et pose de géotextile aux interfaces précisées dans le fascicule D3, - la mise en oeuvre du béton pour la voie de service, - la mise en oeuvre d'un revêtement de type bicouche sur la piste d'entretien de la digue, - la fourniture et pose des enrochements 100-500 kg de protection provisoire du remblai de soubassement, - la percolation des enrochements au raccordement à la RN1. 3) Génie Civil : -la construction du mur chasse mer et de sa rehausse - la fourniture et la mise en place des équipements du mur chasse-mer 4) Terrassements : - l'exécution des déblais, les purges éventuelles, - la fourniture et la mise en oeuvre des remblais routiers jusqu'au niveau PST, et remblais structurels à l'arrière des nappes de renfort du talus raidi, - la fourniture et la mise en oeuvre des remblais techniques structurels contigus au parement minéral en gabion du talus raidi et aux ouvrages béton armé, - la réalisation d'un talus raidi constitué : * de soutènements structurants en sol renforcé, et remblais techniques associés, * de gabions non structurants. - la mise en oeuvre de remblais allégés dans les zones de rehausse des ouvrages de soutènement existant. 5) Travaux d'assainissement associés - la réalisation des ouvrages du réseau de collecte (assainissement profond), - la réalisation des descentes d'eau, - la fourniture et mise en oeuvre des regards d'assainissement profonds, - la fourniture et mise en place des tampons ou grilles définitifs de tous les autres ouvrages, - la réalisation des caniveaux en pied de talus raidis.

Identifiant interne : 2025-DNRL-0984

3.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45243300 Travaux de construction de digues de mer

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44114000 Béton

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111000 Travaux de démolition, travaux de préparation et de dégagement de chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262310 Travaux de mise en oeuvre de béton armé

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262350 Travaux de mise en œuvre de béton non armé

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45244000 Ouvrages maritimes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45252125 Travaux d'enrochement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111250 Travaux d'étude géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111212 Travaux de déblaiement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112440 Dressement de talus

3.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

3.1.3 Durée

Durée : 3 Mois

3.1.5 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : 1) Interfaces avec les autres marchés : Les autres marchés de travaux, en cours ou en voie de réalisation dans le cadre du projet de la Nouvelle Route du Littoral, et susceptibles de générer des contraintes et des interfaces avec le présent marché, sont notamment les suivants : - Le marché M23 : « Viaduc 2500 », - Le marché M24 : « Raccordement des ouvrages de la Possession », - Le marché M25 : « Raccordement du viaduc aux infrastructures en service, et déconstruction des barreaux et bassins d'assainissement BR5 et BR6 », - Le marché M28 : « Bassin et clôtures et BR7 », Le Titulaire intégrera dans son organisation et dans l'exécution des travaux qui lui incombent les contraintes liées à l'exécution concomitante de ces travaux. **Marché M23 :** Viaduc 2500 :ce marché réalise le viaduc de 2500 mètres reliant la digue D5 côté La Possession à la digue D3 côté Grande Chaloupe. Le musoir de la digue est en interface avec la culée d'extrémité du viaduc du M23. Les travaux de construction de chaque musoir seront réalisés selon le phasage suivant : - Phase 1 : Construction de la partie inférieure de digue du marché M21 - Phase 2 : Réalisation des pieux et de la culée par le marché M23 - Phase 3 : Réalisation des remblais, du talus raidi et du mur chasse mer à l'arrière de la culée. Des délais partiels sont imposés au Titulaire pour mettre à disposition certaines parties d'ouvrage et notamment pour chaque musoir : - Une plateforme digue inférieure pour la réalisation des culées à la côte +6,60mNGR (phase 1) - La réalisation des remblais à l'arrière de la culée (phase 3). **Marché M24 :** Raccordement des ouvrages de la Possession - les travaux de mise en service de l'échangeur de la Possession seront en cours au démarrage du présent marché. Le Titulaire du marché M24 doit réaliser et maintenir pendant toute la durée de ses travaux un accès à la plateforme des digues D4 et D5 côté Possession pour le Titulaire du présent marché M21. - **Marché M25 :** Raccordement du viaduc aux infrastructures en service, et déconstruction des barreaux et bassins d'assainissement BR5 et BR6 - ces travaux démarreront après la réalisation du présent marché mais pourraient être anticipés. Il pourrait ainsi y avoir plusieurs interfaces avec ce marché. Les bassins BR5 et BR6 seront réalisés qu'après la

mise en service complète de la NRL. En revanche, il existe une interface technique. Les études et les travaux d'assainissement réalisés dans le cadre du présent marché M21 doivent être compatibles avec la conception du bassin BR5 et BR6. Marché M28 : Bassins et clôtures BR7 : ce marché réalise le bassin BR7 et des clôtures autour, à la Possession en bordure de la piste de chantier MT1C. Ces travaux démarreront pendant la réalisation du présent marché, il y aura une interface de circulation sur la voie de service avec ce marché. 2) Interfaces avec la circulation. Pour les travaux à réaliser côté Grande Chaloupe, le marché M21 devra gérer les contraintes d'accès au chantier depuis l'axe en service. Le titulaire devra prévoir tous les ouvrages provisoires nécessaires à la sécurisation du chantier et du trafic. 3) Terrains mis à disposition : les candidats sont informés que le Maître d'Ouvrage négocie actuellement des terrains d'une surface totale d'environ 5 Ha sur la Zone Arrière Portuaire du Port. Il est envisagé de mettre à disposition une demi-chaussée de l'ancienne RL entre la pointe du Gouffre et la Ravine à Jacques pour des stockages ou activités compatibles avec les risques inhérents à ce secteur situé sous la falaise qui ne fait plus l'objet d'entretien. Les candidats auront à leur disposition également les emprises de la digue D4 hors circulation. 4) Enjeux environnementaux : le Titulaire devra tenir compte des sujétions relatives à la protection de l'environnement définies dans le marché à venir. Ces dispositions concernent le milieu physique, les milieux naturels (marin et terrestre) et le milieu humain. Il est aussi précisé que dans le cadre de la future analyse des offres, le Maître d'Ouvrage portera une attention particulière aux sujets suivants : - la sécurisation des approvisionnements en matériaux et les démarches visant à valoriser des matériaux issus des démontages des parties d'ouvrages de la NRL, d'autres sources d'approvisionnement externe au chantier et plus globalement le recyclage des matériaux. - la justification des cadences des tâches sur les plus critiques, les limites d'opérabilité des moyens matériels et le respect du planning général et des délais partiels. - l'identification et l'établissement éventuel de projet de procédures environnementales dans le cas où les mesures associées aux impacts de travaux du candidat ne seraient pas traitées dans le dossier de DAEU de La Région.

3.1.7 Conditions du marché public

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

3.1.8 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Régional de la Réunion

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Régional de la Réunion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de la Réunion

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil Régional de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 23974001200012

Adresse postale : Région Réunion Avenue René Cassin

Ville : Saint denis messag cedex 9

Code postal : 97801

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : marches@cr-reunion.fr

Téléphone : 0262487000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon CS 61107

Ville : Saint denis

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tareunion@juradm.fr

Téléphone : 0262924360

Télécopieur : 0262924362

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://lareunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ce9ccaeb-425d-497a-a414-70bfe156b3a3 - 01

Type de formulaire : Planification

Type d'avis : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

Date d'envoi de l'avis : 18/07/2025 à 06:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question : 15/09/2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025